

Annexe 2 à la note commune n°8/2014

Liste des nouveaux produits concernés par la taxe pour la protection de l'environnement à partir du 1^{er} janvier 2014

N° de la position	N° de tarif	Désignation des produits
EX 39.17	De 39171010009 A 39173900013	Tubes et tuyaux et leurs accessoires (joints, coudes, raccords, par exemple), en matières plastiques.
	39174000003	Accessoires de tubes et tuyaux (joints, coudes, raccords, par exemple) en matières plastiques, pour d'autres usages.
39.18	De 39181010108 A 39189000908	Revêtements de sols en matières plastiques, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles; revêtements de murs ou de plafonds en matières plastiques définis dans la Note 9 du présent chapitre
39.19	De 39191012009 A 39199000007	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux
EX 39.20		Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières
	39201023001	Feuille en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94, non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, d'une épaisseur de 20 micromètres ou plus mais n'excédant pas 40 micromètres, destinée à la fabrication de film photorésistant pour les semi conducteurs ou des circuits imprimés.
	39201025018	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène d'une densité inférieure à 0,94, non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, destinés à l'agriculture forcée sous serre (forçage), à la conservation de l'humidité des sols (paillage), au traitement et au stockage du foin et des ensilages, et aux pépinières.
	39201028028	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène d'une densité égale ou supérieure à 0,94, non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, d'une épaisseur n'excédant pas 0,125 mm, destinés à l'agriculture forcée sous serre (forçage) à la conservation de l'humidité des sols (paillage), au traitement et au stockage du foin et des ensilages, et aux pépinières.
	39201081009	Pâte à papier synthétique, sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion de 15% ou moins, contenant, comme agent humidifiant, de l'alcool polyvinylique dissous dans l'eau, d'une épaisseur excédant 0,125 mm.
	39201089081	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en autres polymères de l'éthylène, non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, d'une épaisseur excédant 0,125 mm, autres.
	De 39202021001 A 39202080091	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières.
	De 39204310001 A 39209990003	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, en polymères du chlorure de vinyle, en polymères acryliques, en polycarbonates, en résines alkydes, en polyesters allyliques, en autres polyesters, en cellulose ou en ses dérivés chimiques ou en autres matières plastiques.
EX 39.21	De 39211100006	Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques

N° de la position	N° de tarif	Désignation des produits
	A 39219090016	
EX 39.23	De 39239000105 A 39239000912	Palettes et filets extrudés sous forme tubulaire, en matières plastiques.
EX 39.24	De 39249000011 A 39249000033	Autres articles de ménages ou d'économie domestique, autres articles d'hygiène ou de toilette en matières plastiques.
39.25	De 39251000101 A 39259080009	Articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs.
EX 39.26	De 39261000017 A 39261000095	Articles de bureau et articles scolaires en matières plastiques.
	39269050004	Paniers et articles similaires pour filtrer l'eau à l'entrée des égouts, en matières plastiques.
EX 84.07	De 84071000013 A 84073380090	Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion).
	De 84079010015 A 84079090095	Autres moteurs.
84.08	De 84081011017 A 84089089006	Moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel)
EX 85.11		Appareils et dispositifs électriques d'allumage ou de démarrage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (magnétos, dynamos-magnétos, bobines d'allumage, bougies d'allumage ou de chauffage, démarreurs, par exemple); génératrices (dynamos, alternateurs, par exemple) et conjoncteurs-disjoncteurs utilisés avec ces moteurs
	De 85114000016 A 85114000094	Démarreurs, même fonctionnant comme génératrices
	De 85115000034 A 85115000089	Autres génératrices
EX 87.08		Parties et accessoires des véhicules automobiles des n ^{os} 87.01 à 87.05
	De 87084050015 A 87084099007	Boîtes de vitesses et leurs parties
EX 90.19		Appareils de mécano-thérapie; appareils de massage; appareils de psychotechnique; appareils d'ozonothérapie, d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, appareils respiratoires de réanimation et autres appareils de thérapie respiratoire
	90191090117	Baignoires et douches équipées de système d'hydro massage « jacuzzi ».